



Autorisation de droit à l'image (diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné.....

demeurant.....

autorise gracieusement Le Suresnes Volley-Ball Club (ci-après dénommé SVBC), association sportive dite de « loi 1901 », à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques de moi-même lors des activités de volley-ball au sein du SVBC.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le SVBC à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre de ses activités d'organisation de tournoi, d'entraînement ou de tous types de compétitions de Volley-ball. L'objectif de la diffusion est principalement la promotion des activités de l'association et de la pratique du Volley-Ball en général auprès du grand public ou de ses partenaires.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par le SVBC sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. La durée d'exploitation est limitée à 5 années à la date de signature.

Le SVBC, bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait en 2 exemplaires à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé ») des parents pour les mineurs

.....